

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2006

### DELIBERATION

#### **OBJET : Installation d'un ascenseur salle du Conseil municipal – avenants aux marchés des lots gros-œuvre et électricité**

Lot gros-œuvre : la société de contrôle technique a demandé en juillet 2006 un renforcement de l'ossature par création d'un poteau. Le marché avait été signé le 12 juin, un avenant est nécessaire.

Avenant n° 1 - entreprise SOTRACO -	montant initial du marché :	5 105,25 € TTC
	montant de l'avenant :	7 165,45 € TTC
	montant total :	12 271,20 € TTC

Lot électricité : pour faire suite aux travaux du lot gros-œuvre, la création d'une trémie dans le plancher haut du rez-de-chaussée, des fourreaux électriques ont été sectionnés. Leur position ne pouvait pas être connue avant les travaux.

Avenant n° 1 - entreprise CCI -	montant initial du marché :	3 384,68 € TTC
	montant de l'avenant :	3 599,96 € TTC
	montant total :	6 984,64 € TTC

La Commission d'Appel d'Offres » ainsi que la Commission « Finances, Personnel, Administration Générale » ont donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Autorise le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'Adjointe Déléguée

Nicole LECORPS